CREDIT SUISSE

Communication à caractère promotionnel

Rendement Plus 2

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance[1]

- « Rendement Plus 2 » constitue un placement risqué, alternative à un investissement de type actions, et permet à l'investisseur de s'exposer à l'indice EURO STOXX 50® (indice actions regroupant les 50 plus grandes valeurs de la zone euro - ci-après « l'indice »), dividendes non réinvestis. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes investis.
- Durée d'investissement conseillée : 6 ans.
- Produit éligible au compte titres et à l'assurance vie auprès de certaines compagnies d'assurance moyennant des frais variables.
- Le produit est soumis au risque de défaut de Credit Suisse (A1 (Moody's) / A (S&P) / A (Fitch))[2].

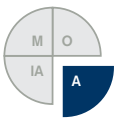

Classe d'actif : Actions

Classe d'actif : Actions

Il existe une classification des actifs en différentes catégories : Actions, Obligations, Monétaires, Investissements Alternatifs.

Stratégie liée à la performance

Stratégie liée à la performance

Selon des conditions liées à la performance du sous-jacent, les produits de cette catégorie offrent potentiellement un revenu par paiement de coupon(s). En revanche, il n'existe aucun remboursement minimum. Une évolution défavorable du sous-jacent peut donc entrainer une perte partielle ou total du capital investi. Le rendement est par ailleurs limité à la hausse par le paiement du coupon.

Coupon

Type de rendement : Coupon

Les produits de cette catégorie offrent un rendement par le paiement de coupons conditionnels.

6 ans

Maturité

La maturité de ce produit est de 6 ans.

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « risk factors » (facteurs de risque) du Prospectus de Base, notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
Merci de lire l'avertissement en dernière page.

[1] L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date de maturité.
[2] Notation en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement (Sources : https://www.credit-suisse.com/ investors/en/ratings.jsp).

Rendement Plus 2

Fonctionnement

Le niveau initial de l'indice est défini à la date d'observation initiale (13 juin 2014).

Mécanisme de versement du coupon

À chaque date d'observation annuelle pour les 2 premières années :

Si l'indice n'a pas baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial	▶ L'investisseur reçoit :	Un coupon de 6%
Si l'indice a baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial	▶ L'investisseur ne reçoit :	Pas de coupon

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À l'échéance, à la date d'observation finale :

Si l'indice a baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial	▶ L'investisseur subit à maturité :	Perte en capital partielle à hauteur de la baisse de l'indice et totale si l'indice baisse de 100%
Si l'indice n'a pas baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial	▶ L'investisseur reçoit à maturité :	Le capital investi (hors frais et commissions)
Si l'indice clôture en hausse par rapport à son niveau initial	▶ L'investisseur reçoit à maturité :	Le capital investi + la performance finale de l'indice (Le remboursement est plafonné à 130% du capital initial)

Dans l'ensemble de la brochure, les gains ou pertes indiqués résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur, hors commission de souscription ou frais (d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres), fiscalité et prélèvements sociaux applicables. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

Scénarii de marché

Les données utilisées dans ces exemples sont fournies uniquement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication de la performance future du produit, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Aucun des scenarii présentés ci-dessous ne tient compte d'un cas de défaut de l'émetteur.

Hypothèse : La valeur initiale de l'indice est fixée à 3000 points.
Dans l'exemple la bàrrière de -30% est à 2100 points.

Scénario 1 : Cas défavorable

Perte en capital partielle ou totale

1re date d'observation (15 juin 2015) : l'indice clôture à 2300 points : Paiement du coupon de 6%.
2e date d'observation (13 juin 2016) : l'indice clôture à 2100 points : Pas de paiement de coupon.
Date d'observation finale (15 juin 2020) : l'indice clôture à 1500 points soit en dessous de la barrière de désactivation : Perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice.
Remboursement du produit 50% du capital investi*. En intégrant les 1 coupon de 6% versé en année 1, le taux de rendement actuarial annuel* est de -8.80%, contre -10.23% pour l'indice.
Risque maximal : Dans le cas défavorable où l'Indice céderait plus de 30% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 30% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

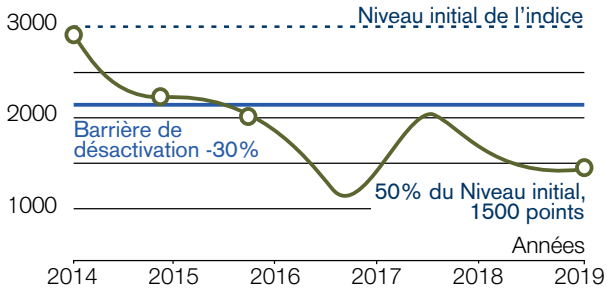

Scénario 2 : Cas médian

Barrière touchée en cours de vie

1re date d'observation (15 juin 2015) : l'indice clôture à 2300 points : Paiement du coupon de 6%.
2e date d'observation (13 juin 2016) : l'indice clôture à 2100 points : Paiement du coupon de 6%.
Date d'observation finale (15 juin 2020) : l'indice clôture à 2700 points soit au-dessus de la barrière de désactivation.
Remboursement du capital initial investi. En intégrant les 2 coupons de 6% versés en année 1 et 2, le taux de rendement actuariel annuel* est de 2.20%, contre -2.50% pour l'indice.

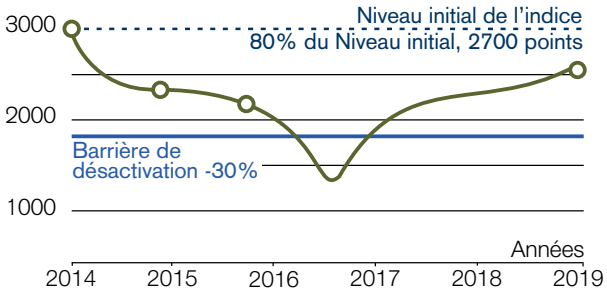

Scénario 3 : Cas favorable

Remboursement à maturité

1re date d'observation (15 juin 2015) : l'indice clôture à 3050 points : Paiement du coupon de 6%.
2e date d'observation (13 juin 2016) : l'indice clôture à 3300 points : Paiement du coupon de 6%.
Date d'observation finale (15 juin 2020) : l'indice clôture à 4140 points : l'investisseur récupére 130% de son capital investi.
Remboursement du produit à 130% du capital investi*. En intégrant les coupons de 6% versés en année 1 et 2, le taux de rendement actuariel annuel* est de 6.79% contre 5.69% pour l'indice du fait du plafonnement des gains (remboursement plafonné à 130% du capital initial).

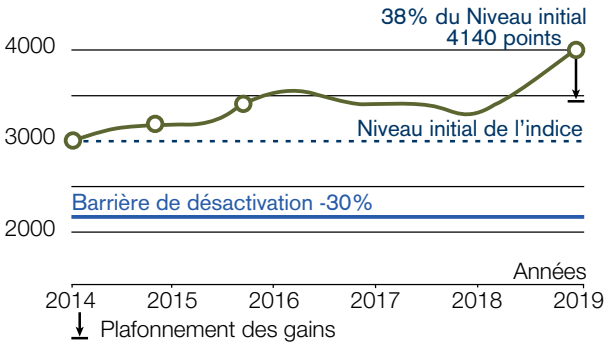

* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

○ Les cercles insérés dans les graphes ci-dessus correspondent aux dates d'observation.

Avantages / Inconvénients

Principaux avantages

- Opportunité de recevoir un coupon annuel de 6%[1] en année 1 et 2, si, en date d'observation annuelle, l'indice n'a pas baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial.
- À l'échéance, si l'indice clôture en hausse par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit son capital investi augmenté de la hausse de l'indice, dans la limite de 130% du capital initial.
- À l'échéance, si l'indice n'a pas baissé de plus de 30% par rapport à son niveau initial, remboursement du capital investi.

Principaux inconvénients

- Perte en capital partielle voire totale si l'indice baisse de plus de 30% par rapport à son niveau initial à la date d'observation finale. Le rendement de Rendement Plus 2 est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de -30%.
- Risque de taux : toute modification des taux d'intérêt sur le marché peut affecter négativement la valeur du produit.
- Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.
- Les avantages du produit ne bénéficient qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 13/06/2014 en le conservant jusqu'à l'échéance. En cas de revente des titres avant la date de maturité, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital, notamment, peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entrainer le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité (cf. contrat d'assurance).
- Risque de crédit : L'investisseur supporte le risque de crédit de Credit Suisse AG (Moody's A1, A (S&P), Fitch A)[2]. Il existe un risque de perte totale dans le cas où l'émetteur deviendrait insolvable ; l'investissement n'est soumis à aucun système de garantie du capital. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entrainer le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité. De plus, la valeur de ces Unités de Compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (cf. contrat d'assurance).
- Performance plafonnée : le remboursement à l'échéance est plafonné à 130% du capital investi en cas de performance positive de l'indice de plus de 30% par rapport à son niveau initial.
- Indice avec dividendes non réinvestis : L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice EURO STOXX 50®. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

[1] Les gains ou pertes indiqués résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur, hors commission de souscription ou frais (d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres), fiscalité et prélèvements sociaux applicables. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

[2] Notation en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement (Sources : https://www.credit-suisse.com/investors/en/ratings.jsp).

Répartition sectorielle et géographique de l'indice

Répartition sectorielle

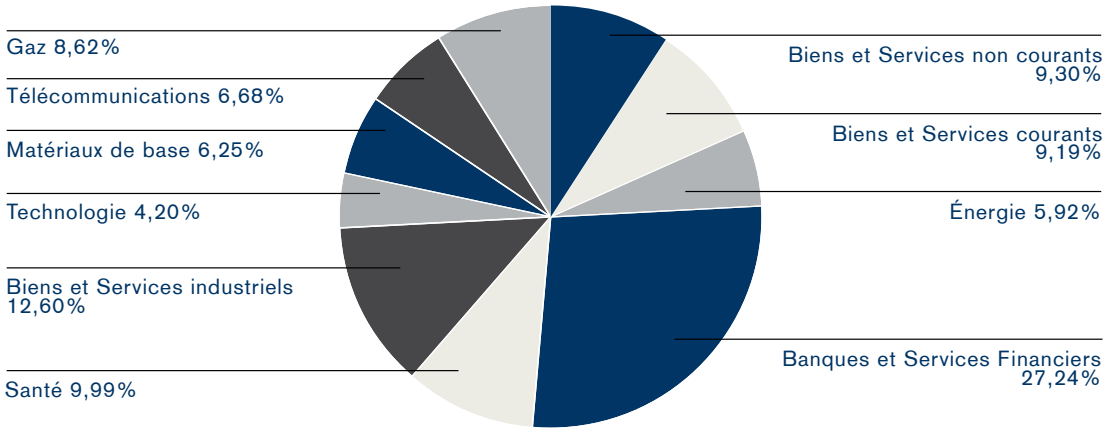

Source : Thomson Reuters au 03 février 2014

Répartition géographique

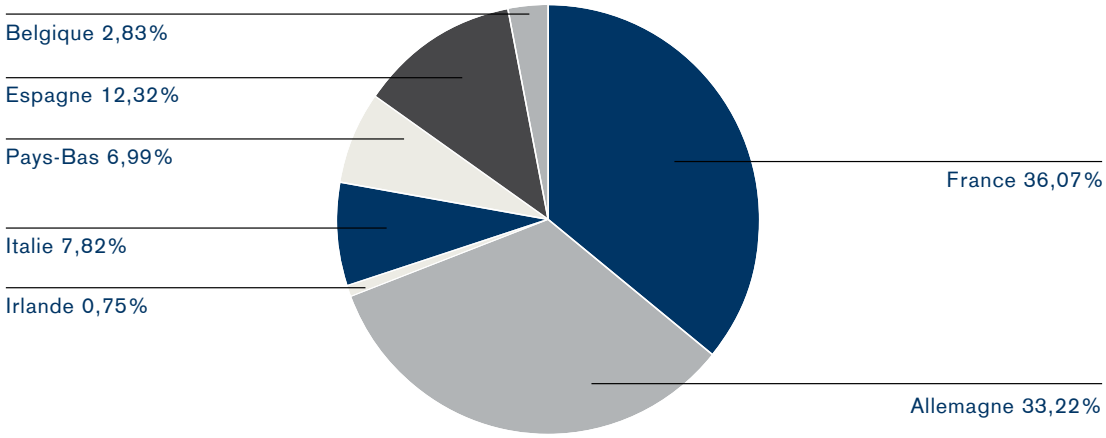

Source : STOXX.com au 03 février 2014

Évolution de l'indice

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures : elles ne constituent en aucun cas un indicateur fiable ni de l'espérance de rendement à l'échéance ni de la probabilité de survenance d'un événement futur. La probabilité de survenance d'un scénario défavorable, même très faible, ne signifie pas qu'il ne peut pas se réaliser.

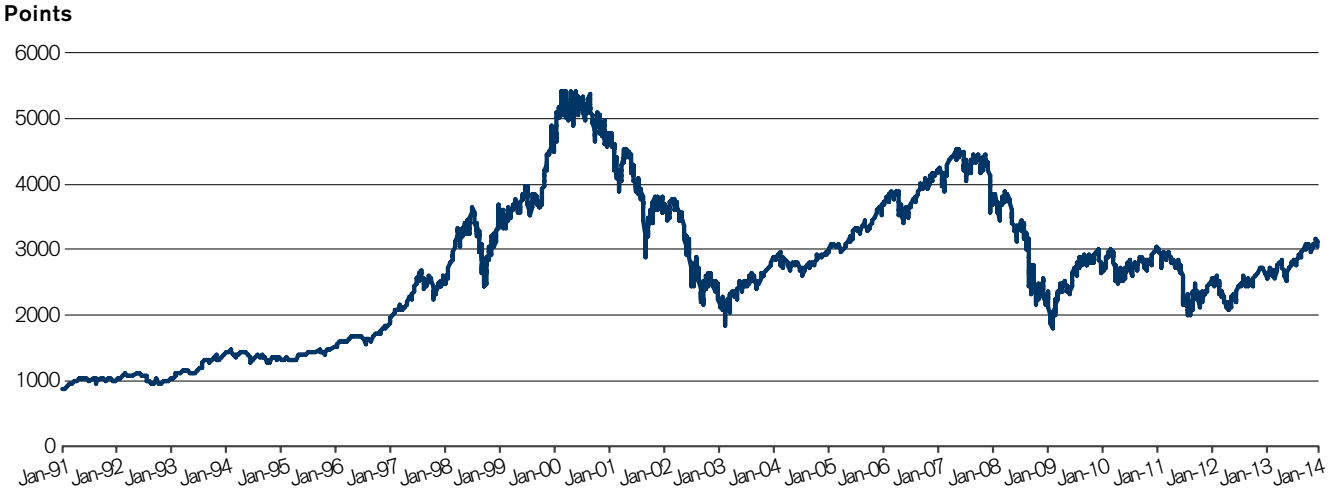

Source : Bloomberg au 03 février 2014

Principales caractéristiques

Type	Titres de créance présentant un risque de perte en capital
Émetteur	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres
Notation de l'émetteur	A1 (Moody's) / A (S&P) / A (Fitch)[1]
Agent de Calcul	Credit Suisse International[2]
Période de souscription	Du 3 mars au 13 juin 2014
Prix d'émission	1000 EUR par coupure
Commission de rachat	Néant
Montant nominal	1000 EUR
Date d'observation initiale	13 juin 2014
Niveau initial	Niveau de clôture le 13 juin 2014
Date d'émission et règlement	3 mars 2014
Durée	6 ans au plus
Dates d'observation	15 juin 2014, 13 juin 2016
Dates de paiement	29 juin 2015, 27 juin 2016
Date d'observation finale	15 juin 2020
Date de maturité	29 juin 2020
Coupon	6%/an[3] pour les 2 premières années si l'indice ne baisse pas de plus de 30% par rapport à son niveau initial
Indice sous-jacent	EURO STOXX 50® www.stoxx.com Bloomberg : SX5E Index
Remboursement à l'échéance	- Si l'indice baisse de plus de 30% par rapport à son niveau initial à la Date d'observation finale : Perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice et totale si l'indice baisse de 100% - Si l'indice ne baisse pas de plus de 30% par rapport à son niveau initial à la Date d'observation finale : Remboursement du capital investi - Si l'indice termine au-dessus de son niveau initial à la Date d'observation finale : Remboursement du capital investi + la performance finale de l'indice (Le remboursement est plafonné à 130% du capital initial)
Commission de distribution	Des commissions relatives à ce produit sont payées par l'émetteur Credit Suisse au distributeur. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1,60% du montant de l'émission
Cotation	Bourse d'Euronext Amsterdam
Éligibilité	Produit éligible au compte titres et à l'assurance vie auprès de certaines compagnies d'assurance moyennant des frais variables selon les contrats
ISIN	XS1000998887

[1] Notation en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement (Sources : https://www.credit-suisse.com/investors/en/ratings.jsp).

[2] L'émetteur, l'agent de calcul et le vendeur de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

[3] Les gains ou pertes indiqués résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur, hors commission de souscription ou frais (d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres), fiscalité et prélèvements sociaux applicables. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

CREDIT SUISSE

Avertissement Général

Le produit « Rendement Plus 2 » décrit dans le présent document fait l'objet d'un Prospectus de Base approuvé par la Luxembourg Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF ») (Luxembourg) en date du 10 juillet 2013 comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC et le certificat d'approbation a été adressé à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») conformément à l'article 18 de la Directive. Ce document à caractère promotionnel est établi par Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.
Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son Règlement général.

Définition des termes « capital initial » ou « capital »

Les termes « capital initial » ou « capital » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des EMTN soit 1000 euros. Le montant remboursé est calculé sur la base de la valeur nominale des EMTN, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

Avertissement lié à l'Indice

L'Indice EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice (pour plus d'informations sur l'Indice http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX5E).

Avertissement lié au produit

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « risk factors » (facteurs de risque) du Prospectus de Base, et notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
L'émetteur, l'agent de calcul et le vendeur de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.
Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital et qu'il s'adresse à des investisseurs avertis.
Le Prospectus de Base est disponible gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur internet à travers le lien suivant :
www.credit-suisse.com/structuredproducts et doit être lu conjointement avec le résumé en français et les conditions définitives du produit disponible sur le site internet de Credit Suisse.
L'acheteur du produit « Rendement Plus 2 » s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit « Rendement Plus 2 » a été élaboré pour un horizon d'investissement de 5 ans au maximum et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et l'exposera à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Copyright © 2014 Credit Suisse et/ou ses filiales.

Réalisation : NSL Studio | www.nslstudio.com (140203)